

Énoncé de position

# Impact du changement climatique

## Contexte

Le réchauffement planétaire, qui dépasse déjà de 1 °C les niveaux préindustriels, risque d'atteindre 1,5 °C d'ici 2052 si la hausse des carburants fossiles et des émissions de gaz à effet de serre se poursuit. Les conséquences sont vastes et dangereuses : chaleur extrême, élévation du niveau des mers, catastrophes climatiques plus fréquentes et plus intenses, notamment les ouragans, les sécheresses et les inondations (1).

Le stress thermique est un problème majeur pour les femmes enceintes, car leur corps déploie davantage d'efforts pour réguler sa température, ce qui met le système cardiovasculaire à rude épreuve et peut entraîner des complications telles que la déshydratation, le diabète gestationnel et même la prééclampsie. La chaleur a un impact sur le développement du fœtus et est liée à un risque accru de naissance prématurée, de faible poids à la naissance et de mortalité (2). Le fœtus en développement est particulièrement vulnérable aux perturbations de la régulation thermique. Pour les femmes enceintes qui ont une activité professionnelle, la hausse

des températures rend leur travail plus difficile et plus dangereux. Les précipitations imprévisibles risquent d'inonder les habitations et détruisent les récoltes. Les incendies de forêt, aggravés par les effets du changement climatique, polluent l'air avec des fumées nocives qui peuvent traverser le placenta et causer des dommages pendant la grossesse (3). La crise climatique et le manque de ressources qui en découle entraînent également des problèmes relatifs à la santé et aux droits sexuels et reproductifs (SDSR), notamment des mariages précoces et forcés, et l'augmentation de la violence fondée sur le genre (4). En outre, les catastrophes climatiques résultant du changement climatique entraînent des déplacements, endommagent les infrastructures et interrompent la continuité des soins pendant la grossesse, autant d'éléments qui contribuent à augmenter la mortalité et la morbidité maternelles et néonatales et à interrompre la fourniture de soins de qualité.

## Position

En tant que prestataires de soins de santé et de défenseurs de la santé et des droits sexuels et reproductifs des femmes, les sages-femmes jouent un rôle clé dans la conception de systèmes de santé résilients capables de résister aux pires impacts du réchauffement planétaire, dans la prestation de services de santé respectueux de l'environnement et dans l'habilitation des femmes et des personnes de la diversité sexuelle et de genre à prendre des décisions qui leur sont bénéfiques, ainsi qu'à leur famille et à la planète.

De nombreux effets catastrophiques du changement climatique ont des conséquences graves pour les femmes, les nouveau-nés et les familles ainsi que pour les sages-femmes elles-mêmes. Il s'agit notamment des effets directs de la hausse des températures et de l'augmentation des émissions de carbone sur la santé maternelle, néonatale et reproductive, ainsi que des catastrophes climatiques telles que les inondations, les cyclones et les incendies de forêt, qui entraînent des déplacements, des effets néfastes sur la santé et un effondrement des services, ce qui touche de manière disproportionnée les femmes et les enfants. Il est donc important pour les sages-femmes et la profession de sage-femme dans son ensemble de réaliser la gravité de la menace que représente le changement climatique, et le rôle critique des sages-femmes et de leurs associations dans la préparation et la réponse aux urgences et la gestion des questions environnementales locales et mondiales liées au changement climatique.

# Recommandations

L'ICM encourage vivement ses associations membres à :

- Prendre conscience et accepter le consensus scientifique sur la réalité du changement climatique et le fait que les comportements humains y contribuent de façon importante,
- Intégrer les conséquences sanitaires du changement climatique sur les femmes enceintes et leur famille dans la formation et le développement professionnel des sages-femmes,
- Explorer les effets indirects du changement climatique sur la SDR des personnes en situation de vulnérabilité,
- Réaliser l'importance de la contribution de la pratique sage-femme à la prise de décision portant sur le changement climatique aux niveaux national, régional et mondial et chercher à être représentée chaque fois que possible.
- Contribuer à l'équité des connaissances sur les effets du changement climatique sur la SMN et sur le rôle des sages-femmes en partageant les dernières données probantes avec ses membres et d'autres sages-femmes,
- Plaider auprès des gouvernements pour participer aux plans de préparation et de réponse aux urgences climatiques,
- Axer leurs efforts sur la compréhension et la mise en évidence des besoins des communautés dans les situations d'urgence climatique afin d'influencer l'allocation des ressources et les approches sensibles au genre pour la gestion des catastrophes et le relèvement,
- Encourager les organismes gouvernementaux à renforcer les infrastructures de santé publique pour s'assurer que les effets sanitaires du changement climatique au niveau mondial puissent être anticipés et qu'il soit possible d'y remédier plus efficacement pour les femmes enceintes et leurs familles. Plaider en faveur d'établissements de santé respectueux du climat et résistants au changement climatique, y compris de l'utilisation de sources d'énergie durables lorsque cela est possible,
- Encourager les sages-femmes à servir d'exemples en matière de promotion de la durabilité environnementale et à jouer un rôle actif dans l'éducation des femmes et de leurs familles sur les pratiques durables.

- Mener des recherches pour mieux orienter les programmes de lutte contre le changement climatique à la fois en rapport avec la pratique sage-femme et l'impact du changement climatique sur les femmes enceintes et leur famille.
- Plaider pour que la SSRMNA soit incluse dans tous les plans d'adaptation au climat.

## Documents apparentés de l'ICM

ICM. 2014. Document de base. Code de déontologie international pour les sages-femmes.

ICM. 2014. Document de base. Philosophie et modèle de soins de pratique sage-femme.

ICM. 2019. Document de base. Compétences essentielles pour la pratique du métier de sage-femme.

ICM. 2024. Énoncé de position. Les sages-femmes, les femmes et les droits de l'être humain.

ICM. 2024. Énoncé de position. Le rôle de la sage-femme dans les crises humanitaires et climatiques.

## Autres documents pertinents

Baharav *et al.* (2023), The Impact of Extreme Heat Exposure on Pregnant People and Neonates: A State of the Science Review. *Journal of Midwifery and Women's Health*, Volume 68, Numéro 3. Disponible ici : <https://onlinelibrary.wiley.com/doi/full/10.1111/jmwh.13502>

OMS, 2023. Protecting maternal, newborn and child health from the impacts of climate change: call for action, Advocacy Brief. Disponible ici : <https://www.who.int/publications/i/item/9789240085350>

Davies, L., Daellenbach, R., et Kensington, M. (2021) Sustainability, Midwifery and Birth. Deuxième édition. Routledge, Londres. Disponible ici : <https://www.taylorfrancis.com/books/sustainability-midwifery-birth-lorna-davies-rea-daellenbach-mary-kensington/e/10.4324/9780429290558>

Costello, A., *et al.* (2009) Managing the health effects of climate change. *The Lancet* (373) pp: 1693–733. Disponible ici : [https://www.thelancet.com/journals/lancet/article/PIIS0140-6736\(09\)60935-1/fulltext](https://www.thelancet.com/journals/lancet/article/PIIS0140-6736(09)60935-1/fulltext)

Hope, P., Bamford, S., Beales, S., Brett, K., Kneale, D. Macdonnel, M., et McKeon, A. (2012) Creating Sustainable Health and Care Systems in Ageing Societies Report of the Ageing

Societies Working Group. Global Health Policy Summit. Disponible ici : [https://ilcuk.org.uk/wp-content/uploads/2018/11/GHPS\\_Ageing\\_Societies\\_Report.pdf](https://ilcuk.org.uk/wp-content/uploads/2018/11/GHPS_Ageing_Societies_Report.pdf)

Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. (GIEC) (2010) Understanding Climate Change: 22 years of IPCC assessment. Disponible ici : [http://www.ipcc.ch/pdf/press/ipcc\\_leaflets\\_2010/ipcc-brochure\\_understanding.pdf](http://www.ipcc.ch/pdf/press/ipcc_leaflets_2010/ipcc-brochure_understanding.pdf)

Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). (2021) Organisme des Nations unies chargé d'évaluer les données scientifiques relatives au changement climatique. Disponible ici : <https://www.ipcc.ch/>

McMichael, A. J. (2013) Globalization, Climate Change and Human Health. New England Journal of Medicine (368) pp: 1335-43. Disponible ici : <https://www.nejm.org/doi/full/10.1056/NEJMr1109341>

Watts, N., *et al.* (2018) The Lancet Countdown on health and climate change: from 25 years of inaction to a global transformation for public health. The Lancet. (391):10120. pp: 581-630. Disponible ici : [https://www.thelancet.com/journals/lancet/article/PIIS0140-6736\(17\)32464-9/fulltext](https://www.thelancet.com/journals/lancet/article/PIIS0140-6736(17)32464-9/fulltext)

Watts, N., *et al.* (2018) The 2018 report of the Lancet countdown on health and climate change: shaping the health of nations for centuries to come. The Lancet (382):10163. pp: 2479 - 2514. Disponible ici : [https://www.thelancet.com/journals/lancet/article/PIIS0140-6736\(18\)32594-7/fulltext](https://www.thelancet.com/journals/lancet/article/PIIS0140-6736(18)32594-7/fulltext)

## Références

- (1) Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), « Synthèse du 6<sup>e</sup> rapport d'évaluation du GIEC, » résumé pour les décideurs, 20 mars 2023
- (2) « Extreme Heat Is a Pregnancy Health and Reproductive Justice Problem » ; Human Rights Watch, 2023
- (3) A Review of Potential Mechanisms of Placental Toxicity, Impact on Obstetric Outcomes, and Strategies to Reduce Exposure, » International Journal of Environmental Research and Public Health 19, no. 21 (2022): 13727, consulté le 12 octobre 2023
- (4) Global Girlhood Report 2023: Girls at the Centre of the Storm – Her planet, her future, her solutions; Save The Children, 2023

## Adopté à la réunion du Conseil de Prague, 2014

Révisé à la réunion du Conseil 2021

Révisé et adopté à la réunion du Conseil virtuelle, 2024  
*Prochaine révision prévue en 2027*